

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/142
13 septembre 2003

(03-4942)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

YÉMEN

Déclaration distribuée par S.E. M. Khaled Rajeh Sheikh Dawood
Ministre de l'industrie et du commerce
(*En qualité d'observateur*)

Au nom du gouvernement de la République du Yémen, je tiens à remercier sincèrement le gouvernement des États-Unis du Mexique et le Comité d'organisation pour leur excellente organisation, leur hospitalité et leur accueil chaleureux. Nous nous accordons tous à dire que Cancún est un excellent choix pour une manifestation internationale de cette importance.

Je tiens aussi à féliciter M. Luis Ernesto Derbez Bautista pour son élection comme Président de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC, ainsi que le Bureau exécutif, qui contribuera assurément au succès de cette réunion. Je voudrais également féliciter le Directeur général, ses collègues du Secrétariat de l'OMC et le Président du Conseil général pour leurs efforts incessants et le dévouement dont ils ont fait preuve pour préparer cette importante Conférence.

En 2001, lorsque les délégués sont rentrés dans leurs capitales après le succès de la quatrième Conférence ministérielle à Doha, les pays en développement et en particulier les pays les moins avancés pensaient que leurs partenaires de développement étaient déterminés à soutenir leurs efforts incessants pour atteindre leurs objectifs de développement. En effet, ils avaient affirmé qu'ils appuyaient l'intégration des PMA dans le système commercial multilatéral et dans l'économie mondiale. La Conférence ministérielle de Doha a été la première occasion de s'assurer que le monde était disposé à engager des négociations commerciales multilatérales en prenant en compte les besoins des pays les moins bien lotis. La Conférence ministérielle de Cancún est le véritable banc d'essai de cette initiative courageuse.

La cinquième session de la Conférence ministérielle de l'OMC se déroule à un moment crucial, où les négociations ont avancé sur de nombreuses questions, tandis que sur d'autres, une plus grande volonté politique est nécessaire pour progresser de manière à atteindre les objectifs du Programme de Doha pour le développement, énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha.

Les PMA, en particulier, aspirent à un règlement plus juste de nombreuses questions présentant un intérêt pour leurs économies sous développées. Le traitement spécial et différencié, l'assistance technique et le renforcement des capacités, ainsi que l'accession sont au nombre de leurs priorités. Il faut accorder une plus grande attention à ces questions, et aux autres préoccupations des PMA. La Déclaration de Dhaka et la position de négociation des PMA concernant le Programme de Doha pour le développement doivent être prises au sérieux pour assurer l'intégration complète et équitable des PMA dans le système commercial multilatéral.

L'accession à l'OMC est une préoccupation majeure de plusieurs PMA, dont le Yémen. La nécessité de faciliter et accélérer leur accession a été soulignée à maintes occasions, mais ce qui était envisagé dans de nombreuses déclarations, initiatives et décisions reste difficile à réaliser.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter le Cambodge et le Népal, dont les négociations d'accession ont abouti et qui sont ainsi les premiers PMA à devenir Membres de l'OMC depuis sa création en 1995, après des années de difficiles négociations. Nous espérons que le processus d'accession d'autres PMA sera achevé avant la prochaine session de la Conférence ministérielle. Cela ne sera possible qu'en respectant pleinement la lettre et l'esprit de la décision du Conseil général sur les "Lignes directrices concernant l'accession des PMA". Par ailleurs, les négociations bilatérales menées par les PMA accédants ne devraient pas aller à l'encontre de ces lignes directrices.

Nous espérons aussi que l'accession des pays arabes s'effectuera progressivement, sans retards ni obstacles inutiles.

Comme vous le savez, le Yémen, qui est un PMA, a demandé à accéder à l'OMC en 2000. Nous espérons que les négociations sur son accession commenceront très prochainement. Mais quand on entend ce qui se dit au sujet du processus d'accession et des pressions exercées sur les petits pays candidats dans les négociations, il y a de quoi s'interroger sur les chances de son propre pays, et ces préoccupations ne sauraient être ignorées. Le soutien et la compréhension de nos partenaires de développement sont indispensables, pendant les négociations, et le Yémen espère pouvoir compter sur leur précieux soutien.

Le Yémen a commencé à prendre des dispositions à cet effet dès 1995, en entreprenant un vaste programme de réformes économiques, financières et administratives, avec le concours du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. La libéralisation des échanges faisait partie intégrante de ce programme. La législation et les procédures en matière de commerce et d'investissement, et en particulier dans le domaine des douanes, ont été simplifiées.

Nous remercions nos partenaires de développement de leur soutien continu à nos efforts d'intégration dans l'économie mondiale. Nous leur savons gré de leurs engagements, dont nous attendons la concrétisation au cours du processus d'accession.

Nous nous félicitons également des contributions apportées au Fonds global d'affectation spéciale et au processus du Cadre intégré. Il faudrait cependant que des ressources plus importantes soient allouées pour la mise en œuvre des plans d'action résultant des études diagnostiques sur l'intégration du commerce, à l'intention des PMA participants, parmi lesquels se trouve le Yémen. Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Directeur général au titre du paragraphe 41 de la Déclaration ministérielle de Doha relatif à l'assistance technique et au renforcement des capacités, et nous espérons obtenir une aide accrue et mieux ciblée, notamment au cours du processus d'accession.

Enfin, je souhaite sincèrement le succès de cette Conférence ministérielle, qui est un examen à mi-parcours des négociations en cours, en espérant qu'elle aboutira à l'adoption des décisions nécessaires pour faire avancer le programme de négociation vers son objectif final. Toutefois, pour que le programme mérite le titre de "Programme de Doha pour le développement", il faut que son objectif tienne compte de la dimension développement et des préoccupations des pays en développement et des PMA.

J'espère que la réunion sera couronnée de succès et que des décisions judicieuses seront prises sur toutes les questions en jeu dans les négociations en cours.
